



Ensemble

PS

Le journal des socialistes de Loire-Atlantique - N°239 - Jeudi 7 mars 2013



LA REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

L'enfant au centre



La gauche au pouvoir, c'est toujours la conquête de nouveaux droits !



Après 10 jours, 24 séances, et 109 heures de débats, les députés ont voté le 12 février dernier en faveur du projet de loi sur le mariage pour tous.

L'engagement n°31 de François Hollande a été tenu. En tant que socialistes, nous nous réjouissons de ce vote historique, qui fait progresser l'égalité des droits dans notre pays. Tous les citoyens, tous les couples et leurs enfants se voient ainsi reconnus dans l'égalité républicaine.

Je tiens à saluer la mobilisation du Gouvernement de Jean-Marc Ayrault, et le travail remarquable des parlementaires de la majorité qui ont fait preuve dans les débats de la plus grande dignité et de la pédagogie nécessaire pour éclairer les Français sur cette évolution indispensable de notre droit.

Je pense particulièrement à Marie-Françoise Clergeau, députée de Loire-Atlantique, rapporteure pour avis de la commission

des affaires sociales de l'Assemblée Nationale, qui s'est fortement impliquée dans l'examen de ce texte.

Il faut aussi remercier les associations qui depuis des semaines ont contribué à la bonne tenue des débats. Les échanges avec le centre LGBT et les associations membres se poursuivront lors des travaux parlementaires au Sénat.

Il faut aussi déplorer le comportement de l'UMP. L'opposition s'est évertuée dans l'hémicycle et les médias à jouer sur les peurs, installer le mensonge et la suspicion, multiplier les amalgames et détourner le débat pour le faire durer. Un comportement indigne d'un élu de la République.

L'examen du projet de loi arrivera dans les prochaines semaines au Sénat. Nos sénateurs Yannick Vaugrenard et Michelle Meunier, récemment nommée rapporteure pour avis de la commission des affaires sociales du Sénat, prendront toute leur part dans la conquête de ce nouveau droit qu'est l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples homosexuels.

Fabrice ROUSSEL
Premier secrétaire fédéral

Un nouveau plan d'actions fédéral

Afin de permettre au Président de la République et au Gouvernement de relever les défis dans ce contexte difficile, le parti socialiste de Loire-Atlantique s'organise pour accompagner le changement.

L'action fédérale s'articulera autour de trois axes : la réussite du changement et le soutien au gouvernement; la préparation des prochaines échéances électorales; le développement de nos sections et la place des militant-e-s. Le travail s'organisera en 5 pôles qui fonctionneront par équipe et de manière transversale.

■ PÔLE « RÉUSSIR LE CHANGEMENT »

Les militant-e-s sont au cœur de la réussite du changement. Ils-elles sont à la fois porte-parole, relais de la population et force de propositions. Le pôle s'appuiera sur eux et organisera des débats, animera des ateliers et participera à leur formation via le « Forum des tanneurs ». La création d'une équipe « e-militante » permettra une démarche stratégique en direction des nouveaux outils de communication.

■ PÔLE « ÉCHÉANCES LOCALES ET EUROPE »

La préparation des échéances locales est une priorité. Le pôle cherchera à anticiper les besoins des équipes afin de les accompagner au mieux. Pour cela, il réalisera un état des lieux des 221 communes, organisera des réunions d'information sur les règles juridiques et produira des argumentaires. Il inscrira notre fédération dans les réflexions du PSE et structurera les échanges avec les partenaires de gauche.

■ PÔLE « S'OUVRIRE ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ »

Le pôle interviendra sur plusieurs champs de la société dans le souci permanent du lien avec les citoyen-ne-s sur le terrain : l'économie

et l'industrie, la culture et les médias, l'Égalité réelle, les services publics, la laïcité, la justice et les libertés publiques.

■ PÔLE « RENOUVELLEMENT DES IDÉES »

Parce que notre parti doit veiller à toujours proposer de nouvelles idées, ce pôle animera la réflexion des militants en travaillant de manière prospective, collective et ouverte sur des sujets divers : transition énergétique, relations Nord/Sud...

■ PÔLE « VIE DU PARTI »

Ce pôle cible quatre domaines principaux : soutien au gouvernement, préparation des échéances électorales, accueil et place des adhérents, accompagnement des sections. Pour cela, des outils existent : le journal « Ensemble », la lettre aux secrétaires de section, le site internet, la page Facebook... D'autres outils sont en préparation comme par exemple une newsletter.

Des campagnes d'adhésion ciblées, qui reposeront sur une meilleure connaissance de nos militants et de leurs ressources sont également prévues.

Plan quinquennal contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale

Lutter contre la précarité

Le gouvernement a lancé son plan quinquennal contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, qui représente un engagement de 2,5 milliards d'euros d'ici 2017. Une urgence quand on sait que la pauvreté est passée de 12,9 % de la population en 2002 à près de 15 % en 2012. C'en est fini de la stigmatisation à l'égard des plus pauvres : la précarité est en effet le triste résultat d'une logique économique impitoyable dont les victimes ne sont pas responsables.

1 - REVALORISER ET RÉFORMER LE RSA

- Le RSA ne représente aujourd'hui que 43 % du salaire minimum alors que le RMI s'élevait jusqu'en 2002 à 50 % du Smic. D'ici 2017, le RSA sera donc augmenté de 10 % en plus de l'indexation annuelle sur l'inflation.
- Le RSA activité (dédié aux travailleurs précaires) et la prime pour l'emploi seront réformés au 1^{er} semestre 2013.

2 - AIDER LES JEUNES EN DIFFICULTÉ D'INSERTION

- Une garantie jeunes sera mise en place pour permettre d'accéder à un contrat d'un an renouvelable et à une garantie de ressources d'un niveau équivalent au RSA. Le dispositif sera lancé en 2013 dans 10 départements pilotes et devrait concerner 100 000 jeunes par an.

3 - SOUTENIR LES FAMILLES PRÉCAIRES

- L'accès aux crèches et à la cantine scolaire sera facilité.
- Le statut de « Centre parental » sera inscrit dans le code de l'action sociale permettant ainsi la coexistence de deux modes de prise en charge. Celui des mères seules avec enfants sera en effet étendu à l'accueil de deux parents avec enfants. Âgés de 18 à 25 ans, ces parents, confrontés depuis très jeunes à de nombreuses épreuves, ont fait le pari de la vie.
- L'allocation de soutien familial et le complément familial, dédiés aux familles précaires monoparentales et nombreuses, seront revalorisés.
- Un registre national des crédits aux particuliers sera créé pour lutter contre le surendettement.
- Le plafond de la CMU sera augmenté pour permettre à 500 000 personnes supplémentaires d'en bénéficier.



Le 14 février, Marie-Arlette Carloti a rencontré à l'Hôtel du Département une vingtaine d'allocataires du RSA et de personnes non-recourantes.

4 - FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT

- 150 000 logements sociaux seront construits chaque année.
- L'hébergement d'urgence sera développé avec 4000 nouvelles places de CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) et 4000 nouvelles places d'hébergement pour SDF.
- Une réflexion sur une garantie universelle des risques locatifs s'engagera, dans le but de lutter contre les discriminations subies par les précaires dans leur recherche de logement.

5 - RÉFORMER LA GOUVERNANCE DE L'ACTION SOCIALE

- Les personnes précaires seront associées à l'élaboration et au suivi des politiques publiques, à l'instar de l'expérience conduite par le CNLE (Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale) qui a associé à ses travaux les personnes en situation de précarité.
- Une réflexion s'engagera pour simplifier le mille-feuille des politiques sociales et les relations entre pouvoirs publics et associations.

La Loire-Atlantique, territoire témoin

Marie-Arlette Carloti, ministre déléguée aux personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion, a commencé en Loire-Atlantique son tour de France de la solidarité. Reçue par le président du Conseil général Philippe Grosvalet, ils ont rencontré ensemble une vingtaine d'allocataires du RSA et de personnes « non-recourantes » (qui pourraient bénéficier de prestations sociales mais, pour des raisons multiples, ne les sollicitent pas).

La ministre parle du « scandale du non-recours » : en France, 68 % des personnes qui pourraient percevoir le RSA activité ne le sollicitent pas. « *Trop longtemps, les allocataires du RSA ont été associés à des fraudeurs ou profiteurs. Aujourd'hui, cette page est tournée, nous prenons le temps d'écouter les usagers, d'entendre leur vécu et leurs préconisations pour améliorer nos pratiques* » a commenté Marie-Arlette Carloti.

Un travail d'expérimentations sur ce thème est ainsi engagé depuis la fin 2012 en Loire-Atlantique. Philippe Grosvalet se réjouit que soient reconnus le dynamisme et l'innovation sociale de notre département : « *La Loire-Atlantique, territoire témoin pour l'État, mettra tout en œuvre pour favoriser l'accès aux droits.* »



Une école juste pour tous et exigeante pour chacun

2013, une n-ième réforme de l'école ? Non, une refondation !

Dans la situation où se trouve l'école, il ne suffit pas de la réparer, mais bien la réinventer.



À quoi ressemble l'école laissée par la droite en 2012 ? Les constats sont sévères : 1 élève sur 5 est en difficulté face à l'écrit ; la France a régressé dans tous les classements internationaux en mathématiques et en sciences entre 2000 et 2009 ; 12 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans ont quitté le système scolaire sans diplôme ou uniquement avec le brevet des collèges en 2011...

Fatalité ? « Non, si on se souvient de toutes les mesures prises par les gouvernements de droite ces dernières années », rappelle Michel Ménard, député de Loire-Atlantique, vice-président de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée Nationale : suppression de 80 000 postes dans l'Éducation en 5 ans, suppression de la formation initiale des enseignants, suppression de la carte scolaire qui a accru les inégalités territoriales, suppression d'une demi-journée de classe par semaine (les élèves français ont désormais les journées les moins nombreuses... mais les plus longues d'Europe !). « Comment de telles inepties auraient-elles pu rester sans conséquences sur l'école de la République ? » reprend Michel Ménard. Et que dire des commentaires dévalorisants à l'égard des enseignants qui, selon les dires de Nicolas Sarkozy, ne pourront jamais remplacer le curé ou le pasteur ?

Dès sa campagne présidentielle, François Hollande met la jeunesse au cœur de son projet. Autour de la proposition phare de créer 60 000 postes supplémentaires dans l'Éducation, les mesures avancées vont dans le même sens : donner une nouvelle ambition à l'école publique. Rétablissement de la formation initiale des enseignants, accueil en maternelle des enfants de moins de trois ans, révision des rythmes scolaires, solution pour tout jeune déscolarisé de 16 à 18 ans... : le projet présidentiel est clair.

« Refonder l'école de la République et refonder la République par l'école, c'est un seul et même mouvement », dit Vincent Peillon, bientôt nommé ministre de l'Éducation nationale. Le Gouvernement de Jean-Marc Ayrault prend l'été dernier des mesures d'urgence :

augmentation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire, création de 1200 premiers postes. L'école reçoit une première bouffée d'oxygène.

Le projet de loi pour la refondation de l'école présenté le 23 janvier fixe le cap de cette ambition collective qui n'aurait jamais dû être perdue : une école publique, laïque, pour tous, qui transmette aux élèves non seulement des connaissances mais aussi les valeurs de la vie en société.

Principales mesures :

- le retour dès septembre 2013 de la **formation initiale des enseignants**, dans des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation intégrées à l'Université (après le master 1). Elle mobilisera **26 000 postes de professeurs stagiaires, et 1 000 formateurs**.
- la création d'**emplois d'avenir professeurs** pour inciter 18 000 étudiants boursiers à s'engager dans la carrière professorale.
- la création en 5 ans de **27 000 postes, dans les écoles** (14 000), les collèges et lycées, l'enseignement supérieur et l'enseignement agricole ;
 - la priorité donnée à l'école primaire, avec le renforcement de l'accueil en maternelle des enfants de moins de 3 ans et la création du dispositif « **plus de maîtres que de classes** » pour renforcer l'encadrement pédagogique dans les zones difficiles
 - la redéfinition du contenu des enseignements, avec l'introduction de l'**enseignement moral et civique**, du **parcours d'éducation artistique et culturelle**, d'une première langue vivante en CP...
- la mise en place d'une **éducation au numérique et d'un service public de l'enseignement numérique**, pour préparer les élèves à exercer leur citoyenneté dans la société de l'information et leur offrir des ressources pédagogiques adaptées.

« La refondation de l'école, c'est un savant mélange de mesures ambitieuses et volontaires, et de décisions de pur bon sens », commente Michel Ménard. Et pourtant, depuis quelques semaines, c'est le passage de 4 à 4,5 jours de classe par semaine qui monopolise l'attention.

**« LA REFONDATION
DE L'ÉCOLE,
C'EST UN SAVANT MÉLANGE
DE MESURES AMBITIEUSES
ET VOLONTAIRES,
ET DE DÉCISIONS
DE PUR BON SENS »**

Questions à...



Philippe Trotté, maire de Vigneux-de-Bretagne

• POURQUOI VIGNEUX-DE-BRETAGNE DÉCIDE-T-ELLE DE REVENIR À LA SEMAINE DE NEUF DEMI-JOURNÉES DÈS SEPTEMBRE 2013 ?

Les élus ont demandé aux services de travailler sur la mise en place de la réforme dès l'automne 2012. Il semble important de changer au plus vite le rythme scolaire des enfants. De plus il nous semble que c'est en appliquant concrètement la réforme que nous pourrions réajuster l'organisation de cette mise en place. La concertation continuera bien sûr après septembre 2013 pour rectifier éventuellement le dispositif au fur et à mesure.

• QUELLE CONCERTATION LA MUNICIPALITÉ A-T-ELLE MISE EN PLACE ?

Différentes rencontres se sont tenues avec les acteurs concernés par la réforme. Les directeurs d'écoles, le personnel de la commune « impacté », les enseignants, les représentants des parents d'élèves, les associations. Il leur a été présenté les différents scénarios envisagés par la commune. Une ultime concertation finale avec chaque acteur permettra d'avoir un consensus de l'ensemble sur un scénario unique pour les deux écoles de la commune.

• CELA AURA-T-IL UN COÛT FINANCIER IMPORTANT POUR TA COMMUNE ?

Suivant les scénarios entre 120 et 150 € par élève.

NDLR : Pour les communes appliquant la réforme dès septembre 2013, l'État accordera une aide de 40 € par élève et de 90 € dans les quartiers difficiles et les zones rurales défavorisées. En revanche en 2014, seules les communes défavorisées percevront une allocation de 45 € par élève, toutes les autres ne touchant plus rien.

Catherine Moulet, directrice d'école publique à Nantes, syndiquée SGEN-CFDT

• QUELLE EST LE SENTIMENT DES ENSEIGNANTS À L'ÉGARD DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ?

Les enseignants ne sont pas opposés au retour à 4,5 jours : une majorité serait favorable au samedi matin, même si l'on sait que la société a évolué depuis sa suppression, et qu'il est impossible de revenir en arrière. La coupure du mercredi sera supprimée, et si certains pensent qu'elle va fatiguer les enfants, je n'en suis personnellement pas convaincue : une majorité des enfants se lève déjà tôt le mercredi. En revanche, les enseignants craignent qu'à travers la mise en place des activités périscolaires, les collectivités imposent leurs choix et que le politique ait un impact sur leur travail. Moi qui ai l'expérience des Contrats d'aménagement du temps, je sais qu'on n'a pas à craindre que les communes empiètent sur notre travail. Je crois vraiment à la concertation avec les parents et les élus. Mais pour qu'elle soit fructueuse, c'est un peu court de vouloir mettre en place la réforme pour septembre prochain. Il y a matière à beaucoup d'échanges et même si je comprends que le Gouvernement veuille faire vite, il n'a visiblement pas prévu l'hyper-réactivité des enseignants, y compris des moins corporatistes.

• PLUS GÉNÉRALEMENT, DANS QUEL ÉTAT D'ESPRIT SE TROUVE AUJOURD'HUI LE CORPS ENSEIGNANT ?

Il y a un malaise récurrent, lié au côté solitaire du métier et au sentiment de ne pas être épaulé par l'institution. En théorie, les enseignants devraient faire équipe ; dans les faits, ils se retrouvent seuls face à leur classe, pour faire face aux demandes qu'a la société envers l'école. Exemple : depuis 2005, la loi handicap a établi le principe de l'intégration des élèves dits à besoins particuliers. C'est un principe généreux, auquel souscrivent les enseignants, qui sont des humanistes. Mais dans la pratique, nous ne comptons que sur les auxiliaires de vie scolaire, des personnes en contrat précaire, pas qualifiées ou en cours de qualification : il y a vraiment peu d'accompagnement. Et, d'ailleurs que par le passé, nous devons apprendre à l'enfant à devenir un élève. À un enfant élevé dans l'individualité, nous devons apprendre à se fondre dans un collectif, à se poser, à écouter, à respecter des règles... Plus qu'avant, les familles remettent en cause le rôle de l'école, la légitimité des enseignants à donner un devoir, à sanctionner.

Témoignage :



« Une réforme pour le bien de l'enfant »

Philippe Cadoret, président de la FCPE 44, première fédération de parents d'élèves des écoles publiques.

« Depuis des années, nous sommes nombreux à dire que la semaine de 4 jours de classe est le pire modèle pour nos enfants. Comme d'autres, et depuis longtemps, la FCPE 44 affirme qu'une réforme des rythmes doit être menée pour le bien de l'enfant. Mais ce débat sur les rythmes de vie et d'apprentissage de nos enfants dure depuis trop longtemps. Il est temps maintenant de mettre cette réforme en place rapidement, surtout dans l'intérêt des enfants.

Dans le cadre de la refondation de l'école et depuis juillet 2012, les concertations ont eu lieu au plus haut niveau, et ce avec tous les acteurs concernés. Le décret sur le passage aux 9 demi-journées est maintenant (enfin) publié depuis le 26 janvier 2013.

Les municipalités ont jusqu'au 31 mars prochain pour dire si elles appliqueront cette réforme pour la rentrée 2013, ou la reporteront à la rentrée 2014. Auparavant, elles auront à consulter tous leurs partenaires et en particulier les parents. Elles devront également aborder cette question dans les conseils d'école et faire en sorte que la décision prise le soit en concertation avec le ou les conseils d'écoles. Certaines communes ont déjà projeté de passer aux 9 demi-journées dès cette rentrée 2013. Les concertations ont lieu en ce moment.

Pour la FCPE 44, cette réforme doit se mettre en place dans toutes les écoles dès la rentrée 2013. Le cadre national a été fixé. Ce ne sera pas simple, beaucoup de questions se posent et/ou vont se poser. Nous en sommes bien conscients. Mais rien n'est insurmontable si tout le monde se met autour d'une table avec un seul objectif : le bien-être des enfants. **Car c'est bien de nos enfants dont il s'agit, et nos enfants ont besoin de cette réforme.**

La FCPE 44 répond aux diverses sollicitations des parents qui souhaitent organiser une soirée-débat sur leur secteur, des élus qui souhaitent nous rencontrer et échanger sur ce thème des rythmes de vie et d'apprentissage respectueux de tous les enfants : pourquoi et comment dès la rentrée 2013.

Nous avons 4 mois d'ici fin juin pour y arriver. Alors, il faut prendre le temps d'aller vite ».

École numérique à Saint-Nazaire

Favoriser la réussite scolaire

Le numérique est au cœur du projet de loi de refondation de l'école de la République : création d'un service public de l'enseignement numérique, mise en place pour les élèves d'une éducation aux médias et à l'utilisation du numérique, formation des enseignants aux usages pédagogiques des technologies de l'information et de la communication, meilleure coordination avec les collectivités territoriales... De ce point de vue, la ville de Saint-Nazaire fait déjà figure de précurseur.

Le TNI, ou tableau numérique interactif, a pris place près du bon vieux tableau dans des classes nazairiennes. Un vidéoprojecteur affiche sur un grand écran un exercice de français, de géographie ou de mathématiques. Il permet de projeter des documents, des pages d'un manuel ou des cartes en couleur et en grand format. La maîtresse et les élèves en sont ravis : moins de photocopies papier, clarté de l'image, possibilité de revenir en arrière facilement pour refaire une explication : un vrai apport pédagogique ! Le tableau interactif est un outil supplémentaire utilisé environ le tiers d'une journée de classe.

La municipalité de Saint-Nazaire a lancé l'expérimentation en mars 2012. Elle concerne aujourd'hui 9 classes, de la maternelle au CM2. « On est au début du processus et de plus en plus de professeurs sont intéressés », explique Pascal Grange, adjoint à l'Éducation. « Le dispositif est destiné à s'étendre tant qu'il y aura des enseignants volontaires, avec priorité aux classes engagées dans des relations internationales ».

Le coût d'un TNI approche les 3 000 €. La mairie a aussi investi 15 000 € il y a un an dans une valise de 15 tablettes numériques tactiles (petits écrans) accompagnées d'un vidéoprojecteur, d'une imprimante et d'un ordinateur. Cette valise tournera dans des groupes scolaires pour y être testée. L'équipe municipale travaille également au développement de l'enseignement numérique avec la

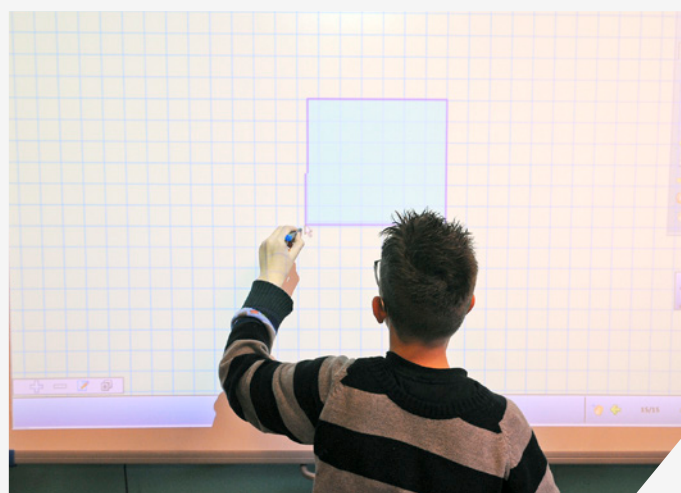


mise en ligne d'informations pour les enfants, parents, enseignants et personnel municipal. Lancement prévu à la rentrée 2013.

Pour la ville de Saint-Nazaire, l'objectif est bien de favoriser la réussite scolaire tout en réduisant les inégalités d'accès aux savoirs. La réussite de ce programme suppose toutefois un travail important pour impliquer parents, élèves et équipes pédagogiques.

Les écoles de la République à l'âge numérique

Pour faire passer l'école et les écoliers à l'âge du numérique, le projet de loi d'orientation et de programmation pour refonder de l'école de la République prévoit plusieurs dispositifs :



1. Un service public d'aide personnalisée aux élèves en difficulté (30 000 élèves concernés dès la rentrée scolaire 2013) et un service d'accompagnement à l'apprentissage des langues pour les élèves du primaire (anglais dès 2013), développés avec le Centre national d'enseignement à distance. Deux offres d'orientation réalisées par l'ONISEP, à destination des élèves en situation de handicap sur les téléphones mobiles incluant un ordinateur de poche, ainsi que des jeunes en situation de décrochage scolaire.

2. Une offre de ressources pédagogiques culturelles et scientifiques, gratuite pour les enseignants et les élèves. La mise en ligne des sujets de concours et d'examens de l'enseignement public.

3. Un service destiné aux parents pour les aider à suivre leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture, conçu par le Centre national de documentation pédagogique (CNDP). La connexion des écoles au très haut débit sera soutenue par la Caisse des dépôts et consignations au titre de l'attractivité et l'égalité des territoires. Les fonds européens (Feder) seront mobilisés pour le développement du numérique éducatif.

La fin espérée d'un paradoxe politique

Saint-Sébastien est l'une des villes du département susceptibles de passer à gauche l'an prochain. Le positionnement politique du Sénateur-maire Joël Guerriau est désormais clair : c'est un homme de droite. La section socialiste s'organise donc pour relever ce défi électoral.

Saint-Sébastien est un paradoxe politique : voilà une ville qui vote régulièrement à gauche aux scrutins nationaux (61,4 % pour François Hollande au 2^e tour de la présidentielle et 54,15 % à Dominique Raimbourg dès le 1^{er} tour des législatives) et qui est pourtant dirigée par une équipe de droite emmenée par un Joël Guerriau qui s'est longtemps voulu consensuel. Ni gauche, ni droite, balle au centre... Le souci est qu'en France le centre finit toujours par tomber à droite, son penchant naturel et historique. M. Guerriau a été responsable départemental du Nouveau centre, parti proche de l'UMP, et il est aujourd'hui sénateur membre du groupe UDI. Le masque est définitivement tombé l'an dernier quand l'actuel maire de Saint-Sébastien a soutenu aux législatives Philippe Boënnec, candidat UMP sur la 9^e circonscription qui se disait proche des idées du FN. Aux municipales de 2014, les électeurs auront donc le choix entre la droite et la gauche, l'immobilisme ou le changement. La démocratie y gagnera : la clarté des positions et la transparence des engagements sont parmi ses fondements.

La gauche sébastiennaise a une année pour préparer le changement : elle s'y emploie avec méthode grâce notamment à une section socialiste forte de 80 adhérents. Dirigée depuis novembre dernier par Benjamin Baudry, l'organisation est rigoureuse et collective avec en ligne de mire la victoire en 2014. « Nos réunions explique Benjamin, mêleront sujets locaux et nationaux



Une réunion de la section de Saint-Sébastien dirigée par Benjamin Baudry

car militer au PS c'est défendre l'action gouvernementale tout en agissant localement. En tant que militants du parti majoritaire, nous avons un rôle d'explication et d'écoute : explication des mesures mises en œuvre par le gouvernement et écoute des doutes, des regrets ou des demandes de nos voisins, amis, collègues... Nous devons aussi préparer les équipes, les idées et le projet, qui permettront la reconquête de notre ville ».

« UNE STRATÉGIE D'UNION DE LA GAUCHE EST MENÉE DEPUIS PRÈS DE DEUX ANS »

Des AG de section thématiques ont déjà été organisées : sur les municipales, sur le rôle des militants PS avec Fabrice Roussel, sur l'Éducation et les rythmes scolaires... Un séminaire sur la communication a eu lieu récemment et une matinée mensuelle « portes ouvertes » au local de la section est lancée depuis février. Une commission administrative de section se réunit chaque mois. Une dizaine de personnes en sont membres avec des responsabilités bien définies : trésorerie et gestion du fichier, gestion du local et convivialité, organisation des distributions et porte-à-porte, journal, site internet, réunions publiques et cafés citoyens.

Une stratégie d'union de la gauche est menée depuis près de deux ans : le PS, Europe Écologie, les élus municipaux d'opposition et l'association « Cap à gauche » se retrouvent régulièrement pour travailler à la préparation des échéances municipales. Le PCF a récemment rejoint cette démarche.

Dominique Raimbourg a annoncé en octobre qu'il ne se représenterait pas comme tête de liste à Saint-Sébastien. Il continue à être dans la section un relais utile avec le gouvernement et la majorité parlementaire sur lequel les adhérents peuvent s'appuyer.

Michel Caillaud est désormais le nouveau chef de file de l'opposition municipale : « J'avais 4 mois quand mes parents se sont installés à Saint-Sébastien. À 44 ans, je connais bien ma commune : ses habitants, les associations, les clubs sportifs, les commerçants... J'aspire au renouvellement des femmes et des hommes qui auront à assumer la gestion de la Ville. Le plus important est ce que nous proposerons à nos concitoyen-nes et la façon dont nous mènerons notre campagne. La victoire est possible et j'y crois. À partir de valeurs partagées comme la démocratie, la laïcité ou la solidarité, nous porterons pour Saint-Sébastien un projet politique nouveau et ambitieux. » Le changement espéré est en bonne voie.



Michel Caillaud, chef de file de l'opposition municipale

ps44.fr : un nouveau site Internet plus lisible, plus réactif, plus interactif

Fruit de plusieurs semaines de réflexion et de conception, le nouveau site de la fédération s'inscrit dans la stratégie globale de communication de la nouvelle équipe fédérale. Il répond aux besoins actuels des internautes, militant-e-s, et sympathisant-e-s.

Un mot d'ordre : sim- pli- ci- té ! Avec la multiplication des ressources disponibles sur le web (dont l'indispensable parti-socialiste.fr), il était important de ne pas encombrer inutilement le site fédéral. Un parti pris que découvre le visiteur grâce à une charte graphique toute en sobriété. Quelques diapos défilent, mettant en valeur les grands dossiers en cours. Dans la barre de menu, seulement quatre rubriques : finies les arborescences compliquées où trouver un article relevant du parcours du combattant !

Dans la catégorie « **Actualités** », tous les contenus sont rangés à mesure de leur publication, donc de l'actualité, quel que soit le thème ou le format : article, communiqué, campagne locale ou nationale, brève, photo, vidéo, etc. La rubrique « **L'équipe** » fait la part belle aux sections et aux instances fédérales. À noter, un outil pratique qui permet au visiteur de saisir son lieu d'habitation pour repérer la section la plus proche et contacter le Secrétaire de section. Dans le menu « **Vos élu-e-s** », un trombinoscope de nos représentant-e-s dans les collectivités et au Parlement. Enfin, dans l'espace « **Nos publications** », il est possible de télécharger tous les numéros du journal « Ensemble » ainsi qu'une sélection de cartographies électorales faites maison.

En page d'accueil, sont proposés un **agenda militant**, un « **nuage de mots** » (pour trier les articles par mots-clés) et bien sûr tous les **liens** vers les sites des sections et de la galaxie PS. Dernière nouveauté : chaque article est ouvert aux commentaires. Alors à vos claviers cher-e-s camarades, aidez-nous à faire vivre ce nouvel outil fédéral, sans hésiter à nous faire part de vos remarques et suggestions !



Site Internet : www.ps44.fr
Page facebook : www.facebook.com/Parti.socialiste.44

Afin d'améliorer encore notre communication interne, une newsletter va bientôt être créée. Merci de mettre à jour votre adresse mail auprès de la fédération !

Réunions de mi-mandat régional

Les conseillers régionaux PS tiendront deux réunions publiques, ouvertes à tous :

- à Saint-Nazaire **mardi 12 mars** à 20h30, salle polyvalente Marcel Pagnol,
- à Nantes **mardi 19 mars** à 20h30 au FJT Beaulieu.

Conseil Fédéral

Le prochain conseil fédéral aura lieu lundi 25 mars à 20h à la Fédération.

Rendez-vous autour du 8 mars

- **samedi 9 mars** de 9h30 à 12h30 au local de la section de Rezé : « Égalité professionnelle et discrimination dans une société de crise », avec Michelle Meunier.
- **dimanche 17 mars** à 16h à la salle de l'Égalité à Nantes : concert organisé par Solidarité Femmes Loire-Atlantique et l'association Chants-Sons
- du **jeudi 14 au samedi 16 mars** à Saint-Nazaire : Rencontres Féministes Européennes autour de la précarité des femmes <http://legrif.org/>

Ateliers du futur Région Pays de la Loire

Afin d'imaginer notre Région en 2040, les élus socialistes des Pays de la Loire iront à la rencontre des habitants pour échanger et débattre dans le cadre d'ateliers.

- **Mercredi 27 mars** à 19 h : Nort-sur-Erdre, salle Cap Nort
- **Jeudi 28 mars** à 19 h : Nantes, Maison des Haubans
- **Jeudi 4 avril** à 19 h : Saint-Nicolas-de-Redon, Espace socioculturel
- **Lundi 8 avril** à 19 h : Saint-Philbert-de-Grandlieu, salle des Marais
- **Lundi 13 mai** à 19h : Saint-Nazaire, salle Jacques Brel

Réunion publique

« Maintenant, le tournant de la relance ! »

Comment sortons-nous de la crise ? Comment desserrer l'étau qui pèse sur les salariés ? Quel modèle européen soutenir ? *Maintenant la Gauche, le social au coeur*, organise une réunion avec Emmanuel Maurel (membre du bureau national) et vous invite à venir débattre.

Mercredi 10 avril à 20h à Nantes, Médiathèque Jacques Demy (Salle Jules Vallès), quai de la Fosse (Arrêt de tram : Médiathèque)

Dispensé de timbrage **NANTES R.P.**

Ensemble
1, allée des Tanneurs
44 000 NANTES
Déposé le 06/03/13



Le journal des socialistes de Loire-Atlantique
1, allée des Tanneurs
44 000 NANTES
Tél. 02 40 20 63 00
Fax 02 40 08 27 24

E-mail : fede44@parti-socialiste.fr

Facebook : www.facebook.com/Parti.socialiste.44

Directeur de Publication : Fabrice Roussel
Responsable de la rédaction : Xavier Perrin
Rédacteur en chef : Jérôme Alemany
Rédaction des articles : François Caillaud, Florent Smejda, Philippe Rouxel, Xavier Perrin et Jérôme Alemany
Credit photos : Parti Socialiste, Jérôme Alemany, Martin Launay - Ville de Saint-Nazaire, Ville de Vigneux-de-Bretagne, Michel Caillaud

Mise en page : www.scopic.fr
Imprimé avec des encres végétales sur papier ecolabellisé par Parenthèses
N° CPPAP : 0914 P 10751
N° ISSN : 1296 - 2201
Prix : 1,50 euro - **Tirage** : 3 400 exemplaires